Cimetières de Normandie

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

Année 2016, n° 13

Date de parution : mai

La rentrée des bénévoles de l'association patrimoine cultuel et art sacré du Calvados

Elle fut en partie placée sous l'égide des cimetières et du patrimoine funéraire. En effet, à l'invitation d'Armelle, je fus chargé de les sensibiliser à cet héritage le 13 avril à partir de 14 heures. J'ai donné une conférence sur la gestion patrimoniale des cimetières auprès de vingt-huit membres de l'association patrimoine cultuel art sacré du Calvados, qui est en charge dans le département des inventaires et récolements du mobilier des églises. Il est évident, à l'instar des autres institutions départementales, qu'elle est amenée en plus de ses missions de recensement à s'intéresser aux cimetières. L'association a été créée en juin 2002 et elle fonctionne en étroite collaboration avec le Conseil départemental du Calvados ainsi que le diocèse de Bayeux et Lisieux et l'ensemble des communes et des services départementaux et régionaux en lien avec le patrimoine. Elle fonctionne grâce à l'implication de bénévoles qui réalisent ces inventaires accompagnés des conservateurs du patrimoine. La gestion du cimetière est nécessaire. La difficulté principale est que les élus entreprennent de trop vastes opérations de reprise de concessions perpétuelles abandonnées qui s'ajoutent aux reprises de terrains communs encore nombreux dans les cimetières ainsi que les concessions non renouvelées. C'est un alors un cataclysme qui s'abat sur le cimetière. Pour preuve des plans révélant parfois que c'est plus des 2/3 d'un cimetière qui sont concernés. La gestion patrimoniale d'un cimetière est possible. Elle sous-entend une attitude différente de celle motivée par le manque de place. Le maire peut ainsi préserver les monuments les plus intéressants au titre de l'art et de l'histoire locale. Il agit ainsi en faveur de la conservation d'un socle nécessaire à la mémoire collective en

Sommaire :

Nouvelle actualité des cimetières de Normandie. Merci d'attirer l'attention sur des situations particulières. Difficile sans cette vigilance d'être attentif à tout ce qui se passe.

Dans ce numéro :

Association patrimoine cultuel et art sacré du Calvados 1

Cimetière de Lapenty 2, 5

Cimetière de Hambye 3

Cimetière d'Ouville 4

Emploi du temps (jusqu'en juillet 2016) 4

Les papetiers de la vallée de la Sienne 6, 8

Le cimetière de Lapenty

.Préambule : le cimetière de la commune présente la particularité de conserver un grand nombre de croix de fonte qui en caractérise tout l'intérêt patrimonial. De nombreuses plaques d'identification en fonte d'aluminium sont fixées sur le mobilier ou posées au sol.
Maire : monsieur Adolphe André

1ère visite du mercredi 28 décembre 2011
2e visite avec rendez-vous auprès de monsieur le maire, son adjoint et madame la secrétaire le vendredi 13 janvier 2012 à 11 heures.

Vue générale du cimetière et de l'église en arrière plan

Situation générale :
La commune a une population actuelle proche de 440 habitants. Elle fut de l'ordre de 952 en 1874. Le cimetière anciennement proche de l'église comme le confirme un extrait de correspondance de René Roupnel à la Sous-préfecture le 27 décembre 1930 « *ma demeure est située à une quarantaine de mètres de l'église et cette église était entourée par un mur d'enceinte qui autrefois clôturait un cimetière où l'on n'enterre plus depuis cinquante-cinq ans environ*», a été remplacé par l'actuel site situé sur la parcelle ZD 101. Le Préfet de la Manche donne l'autorisation au Conseil municipal, présidé par Pierre de Peyronny, maire, d'acquérir une parcelle de 30 ares appartenant aux époux Ramotowski le 27 décembre 1876. La transcription de cette vente est faite le 8 février 1877 entre Joseph, Constantin Ramotouski, Thadé Ramotouski, Marie, Constance, Léocadie Ramotouski, au profit de la commune représentée par Aimable Hamel, adjoint au maire, d'une pièce de terre dite « la petite aumône » cadastrée en B 47 (hypothèques de Mortain, volume 429, article 32). L'enquête commodo-incommodo est lancée en septembre 1876 vu l'avis du Sous-préfet de Mortain, les élus locaux argumentent leur choix « considérant que le cimetière actuel est reconnu insuffisant depuis longtemps, que sa situation au centre du bourg le rend dangereux pour la salubrité publique et qu'il y a lieu d'en opérer la translation. Comment se fit-elle ? Le cimetière, qui s'incline plein sud, est fixé sur le CD 174 en direction de Saint-Symphorien-des-Monts, à la sortie sud du bourg et à quelques centaines de mètres de l'église. Le site funéraire est divisé en quatre parcelles. Les parcelles sud-est et sud-ouest, sont en partie en terrasses. Les accès s'y font au moyen de trois portails contemporains. Les allées sont bitumées. Le cadre est particulièrement champêtre par la présence d'un plan d'eau à quelques dizaines de mètres en contre-bas. Croix de cimetière dressée au cœur du dispositif. Dédicace « donnée par des âmes charitables / 1877 ». Une dalle funéraire est disposée au pied de l'emmarchement « M l'abbé Gesbert / curé / de Lapenty / 1889-1923 ».

Une des croix de fonte

Equipement :
Un plan de cimetière a été créé il y a quelques années par monsieur Jérôme Brodin.
Il faut compter sur une moyenne de 10 sépultures annuelles, les places disponibles en terrain commun doivent être d'une cinquantaine.
Il n'y a pas d'ossuaire, ni de caveau d'attente.

recherche de racines, au bien-être des usagers et à l'esthétique architecturale et paysagère. Le Conseil municipal dans ce cas délibère pour l'entrée dans le patrimoine privé de la commune des monuments ou des sépultures retenus pour leur intérêt.

Le cimetière c'est avant tout un site unique dont l'organisation s'est créée au fil de l'histoire locale. Il est à l'échelle réduite, la représentation de la société locale avec la hiérarchie de ses familles, des paroissiens, des libres penseurs. Chaque mort, chaque famille, a pris à un moment déterminé une décision dont le résultat participe à cette histoire de l'implantation locale. Nous devons donc être en priorité attaché à cette géographie, ce paysage hérité de l'histoire locale. Déplacé une croix, un monument a toujours une conséquence. Il faut donc être prudent et ne pas ajouter au tumulte dans des proportions raisonnables. Les cimetières aux abords des églises autour desquelles ils se sont organisés ont une image plus forte encore que ceux qui ont été délocalisés, translatés dans un autre état d'esprit d'organisation. Prendre en considération cette notion d'intérêt local au titre de l'art et de l'histoire locale c'est regarder le cimetière sous l'angle différent de celui de la simple récupération de place dans un cimetière qui peut être évidemment saturé par cette absence depuis des générations de gestion du cimetière. Cette notion d'art et d'histoire est un ancrage nécessaire : on a besoin de savoir d'où l'on vient. La société dans laquelle nous vivons a été façonnée, modelée par un certain nombre d'acteurs sociaux : élus, ecclésiastiques, soldats, enseignants, etc. Certains ont bénéficié de la reconnaissance nationale à titre d'honneur et d'hommage. D'autres se remarquent par un patronyme, une épitaphe, une fonction, etc. autant de raisons de raisons pour réfléchir sur le sort qui doit leur être attribué. Les monuments funéraires eux-mêmes apportent leur contribution au mieux-être de chacun d'entre nous. Ils révèlent des formes, des matériaux souvent issu du territoire, des décors, des illustrations, un savoir-faire d'artisans locaux. C'est une bonification pour un cimetière que de savoir les conserver en cette période de standardisation. Il ne faut pas désespérer : des formes nouvelles, de réelles recherches esthétiques se font sur des prototypes de monuments contemporains. Les caveaux et les monuments funéraires anciens peuvent avoir une deuxième chance dès lors que les procédures de législation ont été accomplies. Une commune innovante peut créer un cahier-des-charges spécifique en vue de proposer à la vente aux enchères pour être revalorisés, des monuments funéraires qui restaurés dans le respect qu'on leur doit, maintiendront avec de nouveaux occupants cette architecture de l'espace.

La seconde partie de la conférence a été consacrée à la typologie des monuments funéraires dans le cadre d'inventaires qui sont un préalable nécessaire à la conservation desdits monuments funéraires selon les critères qui les distinguent des autres. Une collaboration plus étroite ne sera que bénéfique.

Le cimetière de Hambye

Voici ce que dit le curé de Hambye dans la conférence de 1950 à propos du cimetière, je cite : le cimetière est à environ 350 mètres de l'église, borné par trois routes et un enclos, on ne pouvait mieux choisir l'emplacement par rapport à l'église et par rapport aux deux autres centres : Chaussée et le bourg. En 1827 on se plaignait depuis fort longtemps de ce que le cimetière environnant l'église était trop étroit pour la population de la paroisse. En conséquence, la commune acheta de M Lefranc grand pré de Soulles, pour le prix de 1800 frs une pièce de terre, située à la Croix Beaufils. Le lieu fut approprié à sa nouvelle destination par l'établissement de clôtures environnantes, par l'érection d'une croix au milieu et consacré par les prières et les bénédictions de l'église. On commença à y faire les inhumations le onze mars 1827. Pour la propreté et la salubrité, en 1889, le conseil municipal fit abattre les murs de l'ancien cimetière près de l'église : ce qui dégagea l'église et en particulier le portail. Contrairement aux prévisions, on découvrit une grande quantité d'ossements dans tout ce terrain. Tous ces ossements furent recueillis et déposés dans une grande fosse, auprès de la croix du cimetière. On recueillit avec

plus d'attention les restes de M Hébert qui furent placés dans une petite fosse, dans le nouveau cimetière, près de la croix, ainsi le tombeau du pasteur abrite ses restes et ceux de ses paroissiens. L'ancien cimetière fut avec les années planté de tilleuls, soigneusement taillés chaque année et on l'entoure le long de la route d'une ceinture de grosses chaînes. On entretient également le gazon, sur tout ce terrain. Etat actuel : nature des tombeaux : en général, la richesse des tombeaux est fort remarquable, même disons-le un peu luxueuse. Est-ce progrès ou recul du sens chrétien ? C'est l'indice du respect des défunts et aussi d'une certaine vanité. Les familles veillent à l'entretien de leurs tombes et à chaque Toussaint, le nombre de Chrysanthèmes est très grand. La municipalité se fait devoir à faire entretenir les allées et le nettoyage du terrain par le gardien du cimetière. En somme le respect des morts est fort grand et s'inspire de l'esprit chrétien. Les tombes délaissées sont parfois nettoyées par des mains charitables. L'ancien cimetière est également bien entretenu et ne donne lieu à aucune négligence.

Le cimetière d'Ouville

Ouville : le cimetière est placé autour de l'église. Si l'on en juge par sa forme actuelle, il a dû être agrandi. Si tel est la réalité, ce fut une erreur, car actuellement étant donné le chiffre de la population, il est trop grand. Un champ qui longe le cimetière et qu'on appelle l'aumône, champ qui probablement appartint un jour à la cure, a été morcelé pour cet agrandissement du cimetière. Le cimetière d'Ouville passe pour l'un des mieux entretenus de la région. Il est de fait que la municipalité paie un jardinier : pour l'entretien des allées ratissées pour toutes les grandes fêtes, pour la taille des arbustes. Les familles tiennent à orner leurs tombes. On sent que le culte des morts est encore très vivant. On remarque d'ailleurs que même aux inhumations des pauvres, l'assistance est très convenable.

Le cimetière de Teurthéville-Hague

Teurthéville-Hague : le cimetière se trouve autour de l'église. L'entretien des allées et du monument aux morts est confié au garde-champêtre de la commune, qui s'acquitte fort bien de ce pénible travail. Les familles assurent elles-mêmes avec soin l'entretien des tombes de leurs défunts. Depuis 25 ans, on pose beaucoup plus de pierres tombales et de croix en granit qu'autrefois, signe évident d'une certaine aisance : les familles ouvrières elles-mêmes n'hésitent pas à faire des frais pour honorer leurs morts, ce qui est à leur honneur. La croix est sur toutes les tombes. En octobre 1903 monsieur le maire faisait reconstruire une partie des murs du cimetière. La croix du cimetière qui date de 1821, fut plantée après mission de Cherbourg (très intéressant dessin de l'église et du plan communal). Le dessin a été réalisé dans les conférences ecclésiastiques de 1950-51. C'est un beau document.

Il n'y a pas de jardin du souvenir, ni de caveaux urnes.

Concessions :

Le conseil municipal n'a adopté que le principe des concessions perpétuelles, les autres sépultures sont en terrain commun. Le conseil municipal a adopté des tarifs de concessions notamment en 1881 (23 octobre) et 1885 (29 novembre). Une correspondance du 13 juillet 1886 démontre l'existence de concessions trentenaires dans le cimetière (Z 625, Sous-préfecture d'Avranches).

Gestion du site cimitérial :

Une opération de reprise de sépultures en terrain commun dont les inhumations sont antérieures au 1er janvier 1963 a été déclarée par arrêté municipal daté du 29 septembre 2011. L'arrêté est affiché à chacun des trois portails d'accès. Monsieur le maire rappelle qu'il fallait mettre de l'ordre et de la propreté dans le cimetière. Outre le fait que le mobilier funéraire est disposé sur des terrains communs, il faut cependant reconnaître que de nombreux objets sont en parfait état de conservation.

Vue générale du cimetière de Lapenty et ses nombreuses croix de fonte

Sépultures d'élus :

Tombeau : Jules Basile (1869-1935), maire, 1921-1935

Sépultures d'ecclésiastiques :

Abbé Gesbert, curé de Lapenty, 1889-1923

Abbé Mallet Maurice (1899-1999), curé de Lapenty 1948-1999

Sépultures de soldats :

Soldat Paul, Julien Danjou, né en 1895, 26e de ligne ; mort dans sa 22e année

Soldat François Fouillard, 21 ans, Mort pour la France le 18 octobre 1918

Soldat Jules Lefèvre, décédé le 30 décembre 1914, âgé de 23 ans.

Monuments funéraires remarquables :

Arbre de vie écôté : Honoré Brou, 25 octobre 1919

Marbre blanc de carrare : Paul Danjou, 1935

Conclusion :

Nous préconisons la conservation de croix de fonte sélectionnées selon des critères de qualité Nous invitons le conseil municipal à faire le nécessaire pour qu'un maximum du mobilier en fonte puisse être préservé de la destruction en disposant par exemple ces dites croix en des espaces libres. De nombreuses plaques de fonte d'aluminium sont conservées sur les tombes ou fixées sur les croix. Nous invitons à les fixer sur le muret de panneaux de béton armé qui clôture le cimetière. La nécessaire exhumation des restes humains indispensable dans le cadre de cette opération nécessite de disposer d'un moyen de dépôt.

Le poilu (détail) de la croix de fonte militaire

Les tombeaux de la famille Jouault, papetiers dans la vallée de la Sienne.

« Saluez la tombe d'un homme qui fait encore du bien après sa mort, monsieur Jouault » (Clermont Clouet, 1872) .

Deux ensembles funéraires existent dans les cimetières des communes de La Bloutière et de Saint-Denis-le-Gast.

La commune de La Bloutière borde les rives de la Sienne avec sa magnifique vallée encaissée. Un château fort sur motte castrale y fut bâti dès le 10e siècle. Un prieuré placé sous la protection de saint Thomas Cantorbéry, peuplé de religieux de l'ordre de saint Augustin, y est fondé en 1099. Le moulin de Hallois y est connu depuis 1303. Des moulins à papier se construisirent sur la Sienne entre la fin 18e et le milieu 19e. L'une des rares usines à papier subsistante conserve une charpente de séchoir à papier. Charles Jouault et son épouse favorisèrent l'implantation papetière. Ils reposent, l'un au côté de l'autre, dans le cimetière communal. La concession perpétuelle était menacée par le maire, du fait de son abandon. Une concertation et la découverte d'un descendant de la famille Jouault, ont permis de sauver cet ensemble harmonieux.

Charles Jouault et Marie Lelandais originaires de la vallée de la Sée figurent parmi les plus anciens propriétaires exploitants de papier dans ce secteur de la vallée de la Sienne. Le couple s'installe, après son mariage, en 1792, comme fermier et exploite le moulin à bled de la Roche Tesson sur le Tancray, avant 1806 à la Colombe, sur le domaine de la Roche Tesson. Il avait acquis ensuite une propriété de Jean Pierre Esnaust en 1805 (20 brumaire an 14 de la République) au Hamel Plançon à La Bloutière. Le linteau de la maison porte cette inscription « 1819 F.F.P.M. C. JOUAULT Є Ɔ & D.M. LELANDES SON epouse ». Charles Jouault et sa femme achetèrent toute la succession des Grimaldi Matignon de Monaco-Valentinois située à la Colombe au lieu dit du château-fort de la Roche Tesson le 12 août 1806. Elle avait été précédemment acquise dans le cadre de la vente des biens nationaux, y compris les vestiges du château fort dudit lieu, par Louis Joseph Lecoq, ancien administrateur de la compagnie des Indes. Ensuite il achète en 1807 la papeterie de Saint-Denis-le-Gast connue depuis le 17e siècle. Cette fabrique sera doublée d'une usine et fonctionnera jusqu'en 1852. C'est en effet à cette époque qu'Emmanuel Jouault, neveu de Charles cesse l'exploitation du papier. Voici les deux épitaphes: « A la mémoire de Mr C. Jouault, propriétaire donateur des cloches de St Denis le Gast, fondateur de 500 francs de rente pour une première messe et pour un instituteur à la commune de La Baleine. Décédé en cette paroisse le 14 Juillet 1837, âgé de 77 ans. De profundis » ; « A la mémoire de Mme Vve C. Jouault, née Marie Le Landais, dame charitable et généreuse en cette commune. Le 27 Mars 1847. Prize (ez) Dieu pour le repos de son âme ».

Voici la donation de Charles Jouault et Marie Lelandais le 6 janvier 1821.

Charles Jouault et Marie Lelandais demeurant et domiciliés à Saint-Denis eurent l'intention de donner par donation entre vifs et en toute propriété à la commune de Saint-Denis le Gast deux cloches de pesanteur convenables pour appareiller celle existante dans la tour de la dite église, cependant en diminution de la pesanteur d'icelle et pour rendre le son plus harmonieux et concordant le dit sieur Jouault et sa femme feront refondre à leurs frais la même cloche dans le même poids et proportion qu'elle est maintenant. Les deux cloches porteront leurs prénoms noms et demeure et qualités, les donateurs ne seront susceptibles d'aucun frais pour l'appoint des dites cloches à leur destination, ni port ni rapport de celle existante, le tout restant au compte de la fabrique qui fournira également : charpente, chapes et autres objets à l'attribution des mêmes cloches qui

L'emploi du temps 2016 jusqu'en juillet (non exhaustif)

Voici depuis le début de l'année 2016 la trame des rendez-vous pris :

6 janvier : commission cimetière de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne.
11 et 22 janvier : mairie de Sourdeval-les-Bois.
14 janvier : mairie de Montaigu-les-Bois.
17 et 19 février : mairie d'Ellon.
20 février : mairie de Rouffigny.
25 février : services funéraires de la ville de Paris.
2 mars : acteurs du patrimoine au pôle hippique par le Conseil départemental.
8 mars : Sous-préfecture de Bayeux (Ellon, Guéron).
10 mars : centre de colloque de Cerisy-la-Salle (Edith Heurgon, Claude Halbecq, association des maires).
11 mars : conférence et visite du cimetière de Saint-Sever.
14 mars : Guéron
25 mars : Coutances avec l'association Avril (Alain Thénoz).
30 mars : mairie de Montabot.
9 avril : association pour la valorisation du petit patrimoine du canton de Brécey et sa région (Francine Aguiton).
13 avril : association patrimoine cultuel et arts sacré du Calvados à Caen (conférence).
15 avril : Le Grand-Celland (jardin d'art et de mémoire).
18 avril : Granville (commission cimetière à la mairie).
25 avril : Le Grand-Celland (jardin d'art et de mémoire).
27 avril : acteurs du patrimoine au Conseil départemental à Saint-Lô.
28 avril : Le Grand-Celland (réunion concernant le cimetière de Reffuveille).
30 avril : chapelle funéraire de la trinité-en-Beslon (avec les propriétaires).
3 mai : association chemins et rencontres de Cergy-Pontoise au Chefresne (patrimoine protestant).
6 mai : Lyon avec Edith Heurgon (colloque cimetières en Normandie).
7 mai : Coutances (cimetière de Saint-Pierre-de-Coutances avec l'association Avril).
9 mai : Coulouvray-Boisbenâtre et le Grand-Celland (jardin d'art et de mémoire).
9 mai : Granville (commission cimetières, rendez-vous au cimetière Notre Dame de Granville.
19 mai : Paris (réunion groupe de travail sur les cimetières : Limoges, Paris, Monpazier, Paulhan, Coldre, Guéron).
23 mai : Le Grand-Celland (jardin d'art et de mémoire).
25 mai : acteurs du patrimoine (association).
4 juin : Le Grand-Celland (jardin d'art et de mémoire).
5 juin : visite de l'église et du cimetière de La lande-Vaumont (commune nouvelle de Vire-Normandie (Saint-germain-de-Tallevende).
12 juin : visite de la chapelle funéraire de la Trinité-en-Beslon.
3 juillet : visite du cimetière de Landelles-et-Coupigny.
8 juillet : Coutances (cimetière de Saint-Pierre-de-Coutances avec l'association Avril).
17 juillet : visite du cimetière de Chérencé-le-Héron.
20 juillet : Coutances (cimetière de Saint-Pierre-de-Coutances avec l'association Avril).
31 juillet : visite du cimetière de Montaigu-les-Bois.
A venir :
Urville-Nacqueville (de Tocqueville).
Reffuveille.
Bayeux : Sous-préfecture.
Coutances : Sous-préfecture.
Toutes les autres Sous-préfectures.
Conférence région de Valognes.

Reste à fixer date réunion de CA (dossier colloque 2017, circulaire à proposer aux maires de Normandie), assemblée générale de la fédération normande.

Copie du tableau conservé à la mairie du Grand-Celland et image du cimetière Notre Dame de Granville.

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

sont estimées valoir en capital la somme de quatre mille francs. Un banc à l'église dudit lieu pendant leur vie et leur mort pour la famille ainsi qu'un Quatrième service de première classe.

Un autre tombeau dresse sa haute croix à pointe et enroulements, croix en relief, la clôture de 20 jambages a été coupée, dans le cimetière de Saint-Denis-le-Gast. L'épitaphe nous apprend ce qui suit : « ici repose le corps / de Emmanuel Jouault / 1805-1885 / et celui de Mme Jouault / née Victorine Pignet / Desmezières / 1813-1888 / de profundis. » Plaque de marbre blanc appliquée « ci git docteur Jouault 1843-1928 / vifs regrets. »

Nous avons découvert le site des moulins à papier de Saint Denis le Gast dont un bâtiment remonte au 17e siècle. André Deschamps (1686-1761) auquel succéda le fils du même prénom (1734-1806) y exploita un moulin à papier avec une pile et cinq cuves (1741). Sa production de cinq sortes de papier en 1765 (Champy fin et Gros, pot, Tresse et Mainbrune) alimentait essentiellement les besoins en papier de la ville de Coutances. Charles Jouault et plus tard son neveu lui succédèrent et la fabrication du papier de chiffon s'y maintint jusqu'au milieu du 19e.

Charles Jouault est unanimement reconnu dans la vallée de la Sienne. Il donna l'argent nécessaire à la fonte des cloches de l'église de Saint Denis le Gast dont l'abbé Asseline était curé ; assura la rente utile à l'entretien d'un instituteur ecclésiastique au pensionnat pour les garçons pauvres à La Baleine dont il facilita la construction à côté du presbytère. Il était l'un des neuf plus imposés de la commune de Saint Denis le Gast (1818) et se trouvait consulté à ce niveau dans les décisions les plus importantes de la commune notamment pour les impositions volontaires. Gilles Emmanuel Jouault(1805-1885) fut le dernier marchand & fabricant de papier. Il repose dans le cimetière de Saint Denis le Gast en compagnie de son épouse Pélagie, Victorine Pignet-des-Mézières (1813-1888). Leur fils François, célibataire (1843-1928), médecin, les rejoignit. Il était né au moulin à papier ce qui ne sera plus le cas de la petite Victorine Adeline qui vit le jour le 19 janvier 1846 au village du Buron, non loin du grand Buisson, dont la superbe demeure fut élevée par Emmanuel comme l'indique le linteau de la porte principale « F.F.P.E .JOUAULT & V. PIGNET ».

Des bénévoles dans la restauration de la clôture : Jean-Michel Jenvrin, Yannick Larsonneur et Benoît Lemasle en septembre 2004.